



RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
LE DIRECTEUR REGIONAL

DATE DE PUBLICATION : 14 avril 2025

DELEGATION DE SIGNATURE

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur Régional Centre-Val de Loire le 16 octobre 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Fabienne CREACH, responsable du service des entreprises à la succursale de Tours, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Emmanuel BRONZINI DE CARAFFA, adjoint à la responsable du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des entreprises.

Mme Fabienne CREACH et M. Emmanuel BRONZINI DE CARAFFA reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et dirigeants d'entreprises de leur zone de compétence, conformément aux dispositions contenues dans la grille de la délégation en vigueur.

Orléans, le 14 avril 2025

Christian DELHOMME